

ATELIER 2

La sécurité sociale et l'assurance-maladie en Algérie : *Quelle soutenabilité financière ?*

1. Description de l'atelier

La soutenabilité financière est un concept qui désigne la capacité d'un organisme ou institution à faire face à ses engagements financiers compte tenu des évolutions économiques, sociales et démographiques. Les organismes de la sécurité sociale mesurent leurs soutenabilités financières au prorata du taux de croissance, du taux de chômage, la taille du secteur informel et les modifications de la pyramide des âges (avec le rétrécissement de la base et l'élargissement du sommet), qui ont impact direct ou indirect sur leurs recettes, et la situation épidémiologique (prédominance des maladies non transmissibles, très onéreuses) démographique (vieillesse de population), qui affecte leurs dépenses ou prestations. Ainsi, le propre de l'étude ou analyse de la soutenabilité financière est de mettre en exergue les évolutions de ces facteurs et d'en proposer des mesures qui permettront de maintenir leurs viabilités financières tout en garantissant un bon niveau de couverture et de prestation.

Dans cet atelier, les apprenants vont essayer de discuter de la soutenabilité financière de la sécurité sociale et l'assurance maladie en Algérie suivant la tendance des évolutions des facteurs évoqués ci-dessus, et tenter de proposer des mesures (argumentées) susceptibles de consolider la soutenabilité financière des organismes de la sécurité sociale et d'assurance maladie.

2. Objectif

L'objet de cet atelier est de :

- Permettre aux apprenants d'analyser les enjeux de la sécurité sociale et de l'assurance maladie ;
- De comprendre le sens sous-tendant les réformes actuelles et futures de la sécurité sociale, notamment de l'assurance maladie, en Algérie

3. Déroulement

Cet atelier sera organisé sous forme de discussion de groupe. Les apprenants seront répartis en de petits groupes de 3 à 4 personnes. Chaque groupe devra produire une analyse sur la soutenabilité financière de l'assurance maladie en Algérie et discuter les propositions de mesures. Enfin, le travail de chaque groupe sera présenté et puis discuté et débattu par tous les apprenants.

4. Durée

03 heures

ACTIVITE 1 : Les facteurs qui pèsent sur les recettes et les dépenses de l'assurance maladie

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut (*cf.* description), dans l'analyse de la soutenabilité financière de l'assurance maladie, l'évolution de la croissance économique, l'évolution du chômage, la taille de l'économie informelle, l'évolution de la pyramide des âges de la population et la transition épidémiologique représentent les cinq facteurs qui déterminent les recettes et les dépenses, à court, à moyen et à long terme.

A la lumière des données statistiques sur ces facteurs, essayez d'analyser **les perspectives de la soutenabilité de la sécurité sociale algérienne** concernant ces recettes et ces dépenses.

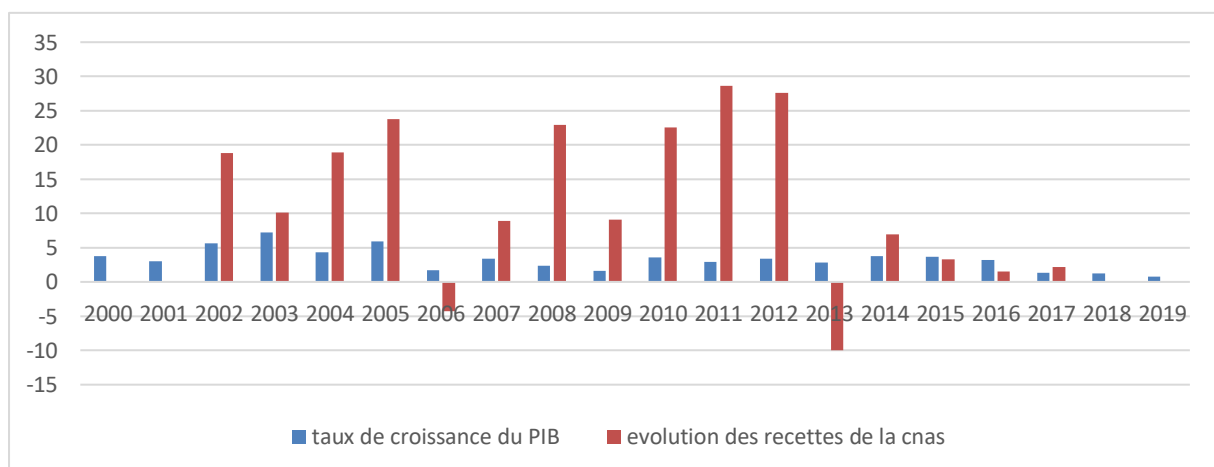
ÉLÉMENT DE CADRAGE 1

Facteurs conjoncturels (court et moyen terme) : Le taux de croissance et de chômage

1. Les taux de croissance

La croissance économique est une augmentation quantitative des biens et services produit dans une économie. Elle est appréhendée par le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB). Les perspectives de croissance économique influencent tous les secteurs de l'économie, en particulier les secteurs sociaux. Ainsi, la sécurité sociale n'est pas en reste et ces recettes qui proviennent des cotisations salariales et patronales sous forme de taux cotisation en dépendent grandement.

Figure 1 : Évolution du taux de croissance et des recettes de la CNAS en Algérie



Source : ONS

Question 1 : Expliquez comment la croissance économique influence les recettes de la sécurité sociale ? Et pourquoi on la considère comme un facteur conjoncturel (i.e. de court terme) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

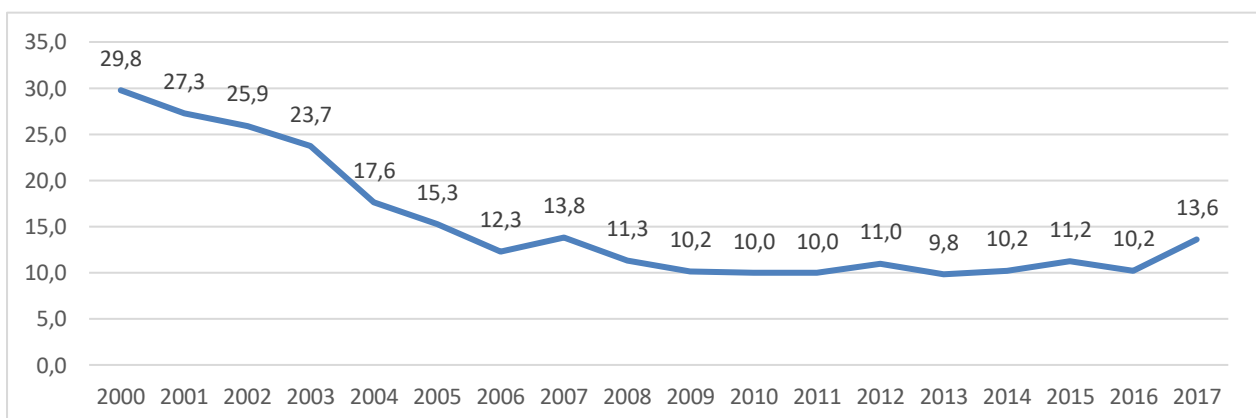
.....

.....

2. Le taux de chômage et le taux d'emploi

Le taux de chômage est un indicateur qui mesure la part relative de la population active qui est en situation de chômage¹. Par contre, le taux d'emploi est mesuré par le rapport entre l'ensemble de la population active occupée (donc en emploi) et l'ensemble de la population en âge de travailler (entre 15 et 65 ans). Ces deux indicateurs ont une influence directe, en volume, sur les recettes de la sécurité sociale.

Figure 2 : Évolution du taux de chômage en Algérie (2000-2017)

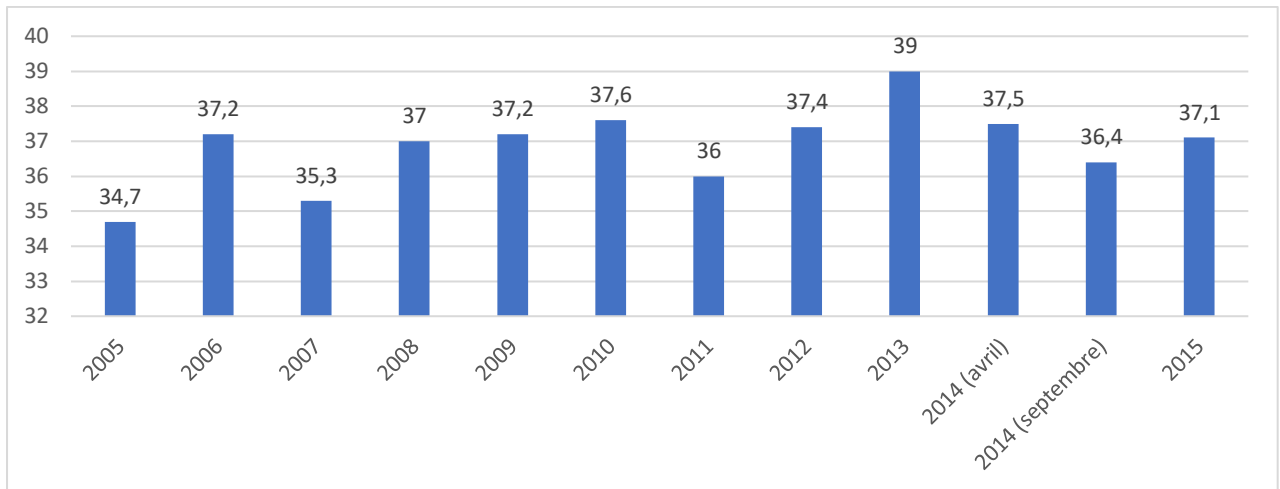


Source : Banque mondiale

¹Le *taux de chômage* est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active totale.

$$\text{taux de chômage} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population active}} \times 100.$$

Figure 3 : Évolution du taux d'emploi en Algérie (2005-2015)



Source : ONS

Question 2 : Comment le taux de chômage et le taux de l'emploi peuvent-ils impacter (positivement ou négativement) les recettes de la sécurité sociale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉLÉMENT DE CADRAGE 2
Facteurs structurels : le secteur informel et la démographie

3. La taille du secteur informel

Le secteur informel représente une partie de la population active qui travaille pour produire des biens et services sans que son activité ne soit ni reconnue, ni enregistrée, ni protégée ou réglementée par les pouvoirs publics. De ce fait, l'évolution du nombre de travailleurs de l'informel pèse lourdement sur les recettes de la sécurité sociale (un manque à gagner), d'autant plus que dans des situations de crise, le secteur de l'informel tend s'accroître au

détriment du secteur formel. En Algérie, le nombre de travailleurs informel représente 3,9 millions, soit 45% de la population occupée (non agricole) en 2012².

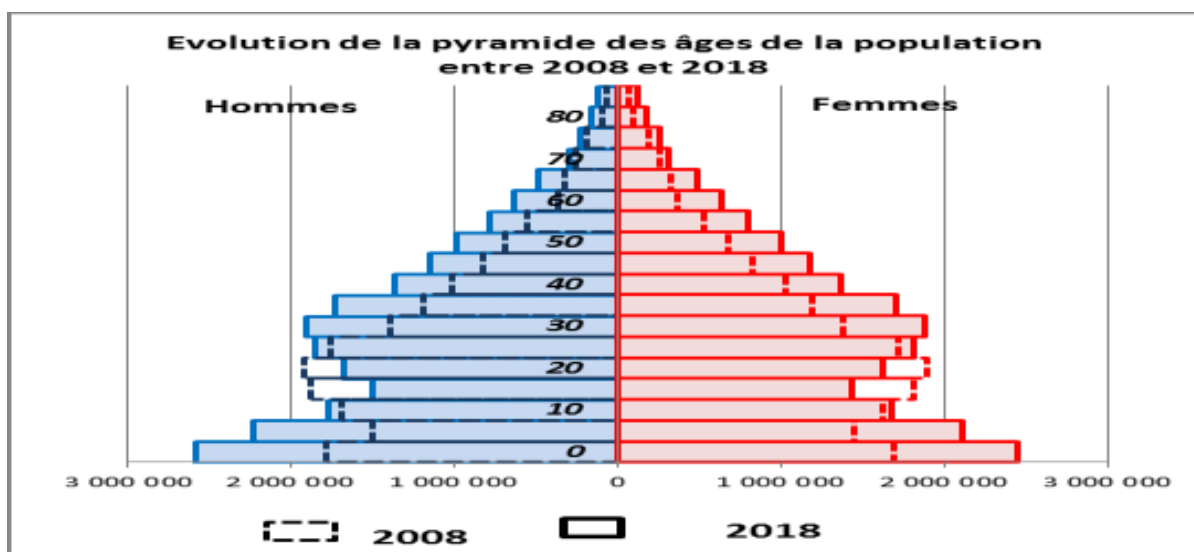
Question 3 : Comment le secteur informel, qui représente un facteur structurel, peut peser sur les recettes à long terme de la sécurité sociale ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Évolution de la pyramide des âges de la population

La pyramide des âges de la population a aussi un impact à la fois sur les recettes et les dépenses de la sécurité sociales. En Algérie, la pyramide des âges a connu de profonde modification ces dernière décennie, et cette tendance va s'accroître encore davantage avec la transition démographique.

Figure 3 : Évolution de la pyramide des âges de la population entre 2008 et 2018



² Source : Office Nationale des Statistiques (ONS)

Figure 4 : Évolution de la répartition de la population par grande catégorie d'âges (1966-2015)

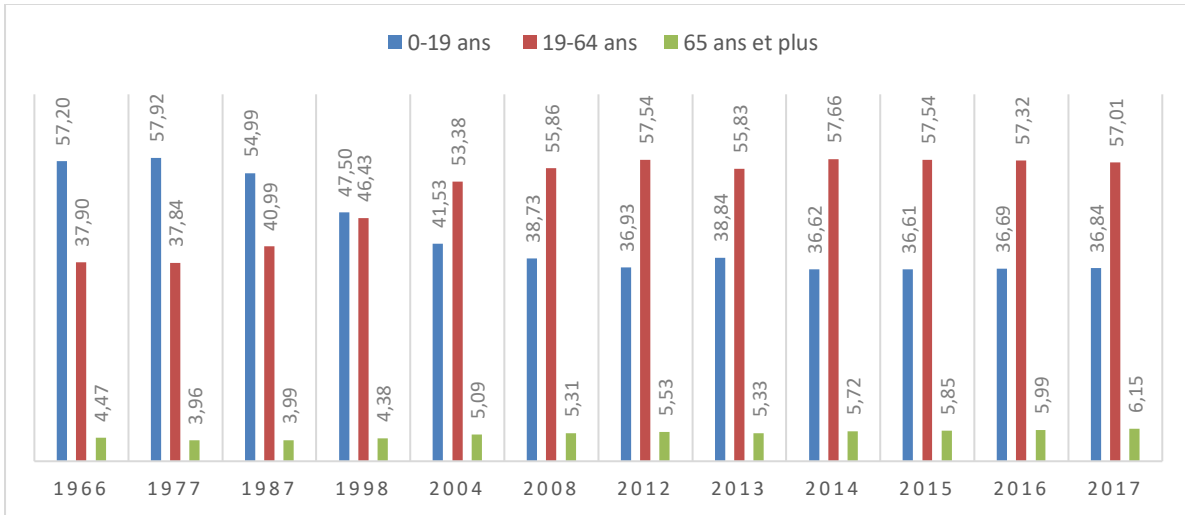
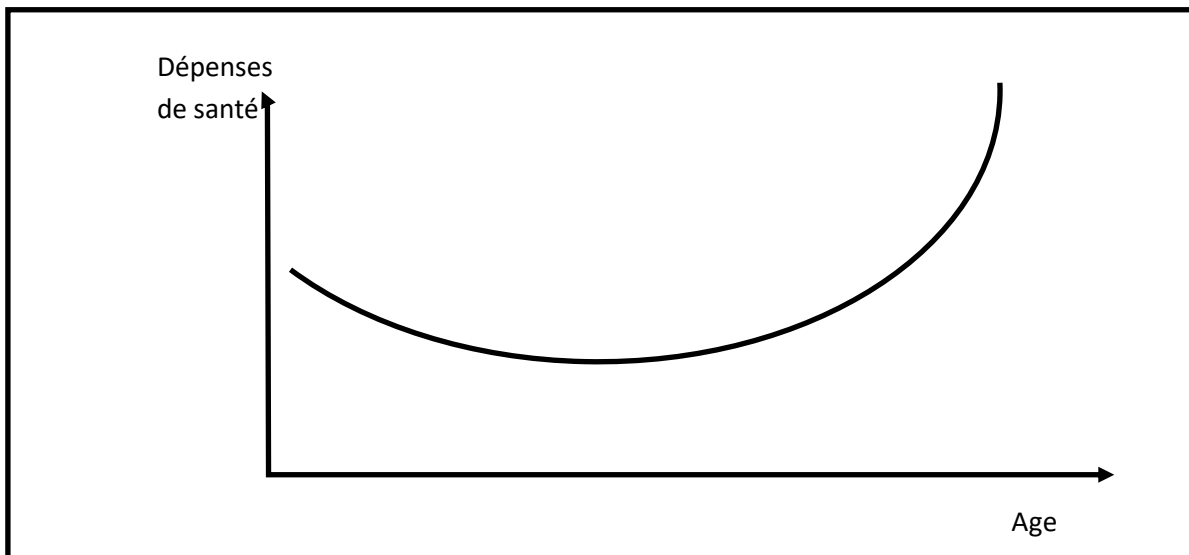


Figure 5 : La relation entre l'âge et les dépenses de santé



Question 4 : En se basant sur les trois figures ci-dessus, comment ces modifications impacteront les recettes et les dépenses de la sécurité sociale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

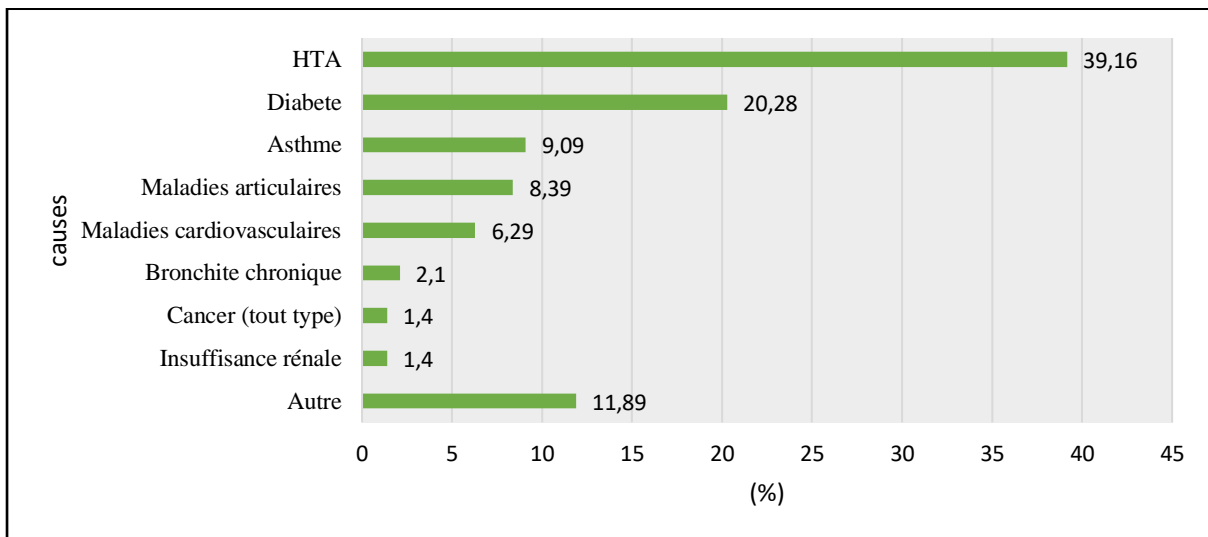
.....

.....

5. La transition épidémiologique

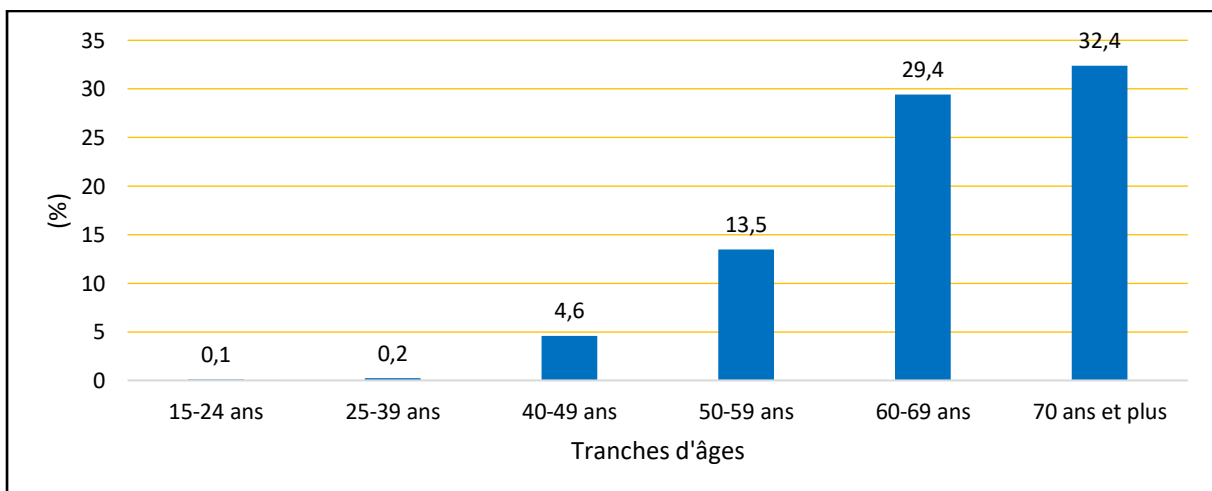
Depuis les années 1980, l'Algérie est en transition épidémiologique marquée par le recul des maladies transmissibles et la montée progressive des pathologies non transmissibles, dégénératives et traumatologiques. C'est bien connu que les maladies non transmissibles sont bien plus coûteuses que les maladies infectieuses et elles sont liées à l'âge, donc au vieillissement.

Figure 6 : Pathologies chroniques des ménages selon la cause en Algérie (2012-2013)



Source : Messaili (2018)

Figure 7 : Prévalence de l'Hypertension artérielle (HTA) selon les groupes d'âge en Algérie



Source : idem

Activité 2 : Les mesures de réforme de la sécurité sociale en Algérie

L'objet de cette seconde activité est de discuter certaines mesures de réforme de la sécurité sociale en vue d'en améliorer la soutenabilité financière. Ainsi il vous est demandé de répondre par : *nous approuvons la mesure* ou *nous désapprouvons la mesure*, et dans les deux cas, vous devriez argumenter pourquoi.

Mesure 1 : Le déremboursement (partiel ou totale) des médicaments non essentiels.

- Nous approuvons
- Nous désapprouvons

Argumentez :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mesure 2 : Encourager le développement des assurances maladies privées (complémentaires ou complète) pour soulager la pression sur la prestation de la sécurité sociale.

- Nous approuvons
- Nous désapprouvons

Argumentez :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mesure 3 : Mettre une franchise de 3000 DA à la charge des assurés.

- Nous approuvons
- Nous désapprouvons

Argumentez :

.....

.....

.....

.....
.....
.....

Mesure 4 : Réduire les taux les cotisations pour encourager le secteur informel (patrons et travailleurs indépendant) à s’assurer, et donc à payer leurs cotisations.

- Nous approuvons
- Nous désapprouvons

Argumentez :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mesure 5 : Mettre en place des cotisations par tranche de revenue, c'est-à-dire des taux de cotisation différenciés selon des tranches de revenu. En d’autres termes, le taux de cotisation augmente à mesure de le revenu de la personne augmente. Par exemple, quatre tranches de revenus comme suit :

| Tranche de revenu | Taux de cotisation |
|---------------------|--------------------|
| 20 000-100 000 | 14% |
| 100 000 – 500 000 | 20% |
| 500 000 - 1 000 000 | 25% |
| 1000000 et plus | 30% |

- Nous approuvons
- Nous désapprouvons

Argumentez :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mesure 6 : Supprimer le « forfait hôpital » de la CNAS pour financer le remboursement des consultations dans le secteur privé.

- Nous approuvons
- Nous désapprouvons

Argumentez :

.....

.....

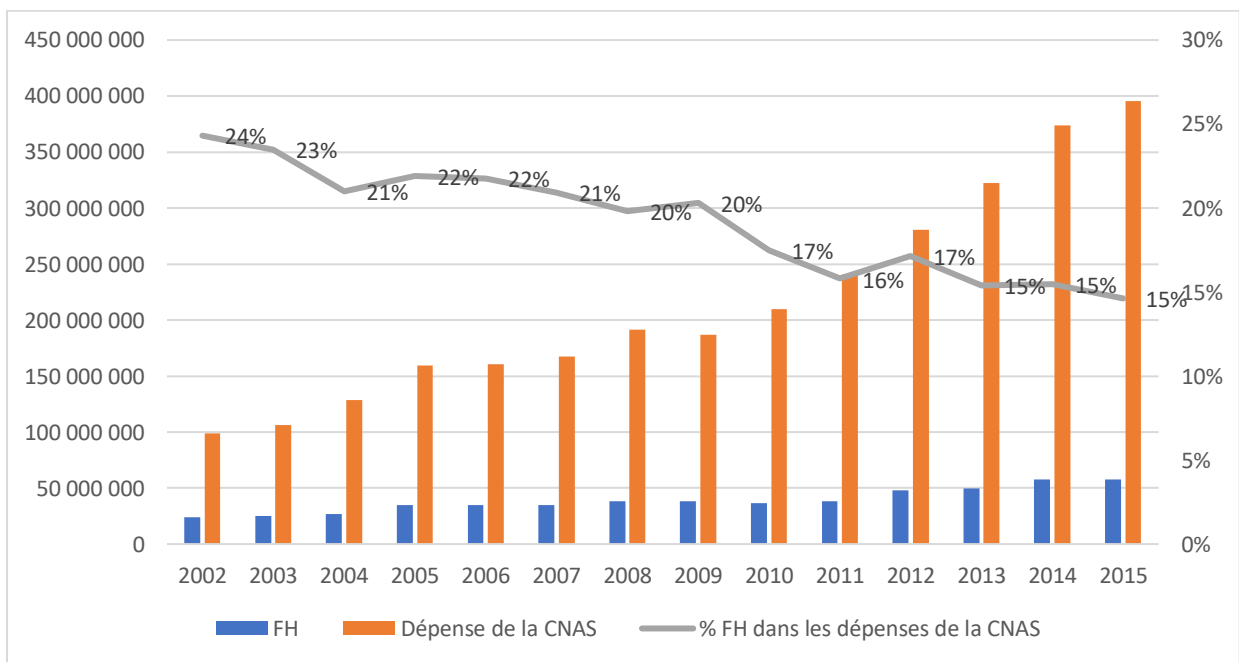
.....

.....

.....

.....

Figure 8 : Évolution des forfait hospitaliers et des dépenses de la CNAS



Fin des activités de l'atelier 2